

Domestize chance or legitimize it through biology at the rhythm of the statural metric childhood

Simona Tersigni

► **To cite this version:**

Simona Tersigni. Domestize chance or legitimize it through biology at the rhythm of the statural metric childhood. Recherches sociologiques et anthropologiques, Recherches sociologiques et anthropologiques, 2019, Mesurer les corps pour normer les temps de vie, pp.23-44. 10.4000/rsa.3114. hal-02365592

HAL Id: hal-02365592

<https://hal-univ-paris10.archives-ouvertes.fr/hal-02365592>

Submitted on 15 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Domestiquer le hasard ou légitimer le social par le biologique au rythme de la métrique staturale enfantine

Domestize chance or legitimize it through biology at the rhythm of the statural metric childhood

Simona Tersigni



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rsa/3114>

DOI : 10.4000/rsa.3114

ISSN : 2033-7485

Éditeur

Unité d'anthropologie et de sociologie de l'Université catholique de Louvain

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2019

Pagination : 23-44

ISSN : 1782-1592

Ce document vous est offert par Université Paris Nanterre



Référence électronique

Simona Tersigni, « Domestiquer le hasard ou légitimer le social par le biologique au rythme de la métrique staturale enfantine », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 50-1 | 2019, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rsa/3114> ; DOI : 10.4000/rsa.3114



Les contenus de la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Domestiquer le hasard ou légitimer le social par le biologique au rythme de la métrique staturale enfantine

Simona Tersigni *

Avant que la figure de l'“enfant (sexuellement) interdit” et celle de l'“enfant des possibles” s'imposent dans les mobilisations ordinaires à l'égard de l'enfance, maints professionnels ont favorisé, entre la Belgique, la France et l'Italie, le développement de la mensuration de la taille (fin du XIX^{ème} et la première moitié du XX^{ème} siècles). La pratique de cette métrique corporelle dans différents champs professionnels liés à l'enfance tels que la statistique sociale, la criminologie, la pédiatrie et la psychiatrie ne renvoie pas aux mêmes enjeux ni objectifs. Dans une démarche de dénaturalisation du corps enfantin, cet article montre le maillage institutionnel qui prend place autour des enfants, face à l'obligation d'instruction faite à leurs parents. Il vise à repérer les traces des logiques d'exclusion qui ont été activées au sujet des catégories d'enfants toisés dans le cadre de la construction d'une enfance inadaptée en tant que problème public. Il montre ensuite la redéfinition des logiques scientifiques, médicales et politiques qui sont au cœur des enjeux de ces statistiques enfantines. C'est notamment en France qu'après 1945 émerge une fierté attachée à l'amélioration de la qualité de vie – dont l'augmentation de la taille serait la preuve de l'enfance ordinaire et de celle qui a fait l'expérience des déplacements internationaux.

Mots-clés : métrique staturale, enfance inadaptée, enfance ordinaire, logiques racialisées, déplacements internationaux.

I. Introduction

Dans le premier des entretiens (*Au commencement était la terre*) que Françoise Héritier a enregistré pour l'émission “A voix nue” de la radio française France Culture le 19 juin 2006, cette anthropologue parle de la richesse des apprentissages ruraux qu'elle avait appréciés, au moment des grandes vacances, au cours d'une enfance largement marquée, en revanche, par la pénurie urbaine de nourritures, pendant la Seconde Guerre

* MCF en sociologie, Université Paris Nanterre, Sophiapol et membre affilié de l'UMR DynamE (Université de Strasbourg).

mondiale. Dans son témoignage, Françoise Héritier évoque tout particulièrement la complexité de la fabrication du chapelet de prière catholique, résultat d'un savoir-faire féminin auvergnat qu'elle avait elle-même appris en bas âge et, qu'une fois adulte, elle était encore en mesure de produire. Cette grande anthropologue décrit par des termes simples et de manière rythmée la fabrication d'un tel outil de prière. Il nécessitait, selon ses dires, «tout un attirail» constitué d'un fil d'argent, de perles, d'une croix et d'une pince coupante que les Auvergnates apportaient avec elles pour «s'occuper», au moment de garder les vaches. «Pour chaque perle il fallait découper un fil, passer une perle, tordre le fil pour faire une boucle, insérer l'extrémité d'un fil nouveau, le tordre, passer une perle et refaire une boucle». J'ai certes vu beaucoup de chapelets catholiques tout au long de mon enfance italienne dans un département périphérique du sud de la région de Rome, le Latium. Au-delà de ma propre familiarité enfantine avec un tel objet, la raison pour laquelle, cependant, la description touchante de Françoise Héritier m'a interpellée relève du fait qu'elle me semble rendre compte au mieux du rythme de l'adaptation de la «culture métrique»¹ à la mensuration corporelle, particulièrement celle enfantine, du moins dans l'histoire européenne.

La métrique en poésie nécessite un rythme et des sonorités, ainsi il serait dommage de l'oublier dans une anthropologie historique de la métrique corporelle centrée sur la stature. Celle-ci n'est pas linéaire puisqu'elle s'est opérée selon un rythme saccadé (le temps de faire la boucle permettant d'insérer et bloquer la perle), avec des coupures (l'instant de la pince coupante) et des modalités qui peuvent paraître contradictoires en dépit de sonorités analogues. En effet, chaque coupure de fil dans l'analyse proposée dans ce texte, nécessitera que j'insère un “nouveau” fil, à savoir un segment de fil résultat de la coupure d'un fil initial que j'aurai pris la responsabilité d'effectuer pour pouvoir mettre le focus sur une nouvelle perle.

Il convient de préciser que chaque “nouveau fil” n'est pas si différent, ce qui devrait permettre de dissocier des perles analogues, mais jamais complètement identiques. En l'occurrence, dans la fabrication du chapelet comme dans la métrique staturale qui est au centre de cet article, la conscience et l'usage associé de l'œil et de la main s'imposent. Dans ce jeu paradoxal, la proximité physique nécessaire à la réalisation de la mensura-

¹ Il s'agit des pratiques de mensuration et quantification étudiées dans leurs multiples dimensions de type historique, anthropologique, sociologique, économique, mathématique, technique voire épistémologique. Cette démarche implique l'étude conjointe des gestes, des techniques, des artefacts, des milieux sociaux et professionnels associés à l'usage des poids et des mesures ainsi que des manières de représenter et de se représenter ces derniers. Par maints possibles dépaysements sur le plan spatial et temporel de ces pratiques, c'est tout le caractère normatif des systèmes de mesure ainsi que les formes d'internormativité qui sont mis au jour. Ainsi, l'introduction du système métrique à la fin du XVII^{ème} siècle en Europe occidentale n'a pas complètement effacé l'aspect anthropomorphique qui transparait dans des expressions contemporaines du genre “à quelques enjambées” qui, à Rome encore aujourd'hui, se dit “à deux crachats”, incluant, dans le langage courant, la référence à l'expulsion de fluides corporels. Pour une analyse de l'intérêt scientifique et des écueils ethnocentriques d'une telle démarche à propos de la Mésopotamie, voir Grégory Chambon (2013).

tion nécessite une distance du regard visant la construction de son objectivité.

Y a-t-il de la place pour l'individualité dans les procédés de mesure, dès lors qu'ils ont souvent un effet nivelant et globalisant à l'échelle des sociétés ? Soulevée lors des rencontres scientifiques² organisées pour des historiens de plusieurs époques, cette question s'inscrit dans une plus ample réflexion sur la spécificité qu'une "culture métrique" revêt pour chaque société. Si une société se définit aussi par ce qu'elle juge – et parfois espère – quantifiable et mesurable, ces journées d'études, ont montré que «les intentions et les motivations d'ordre social et culturel des différents acteurs sont tout aussi intéressantes à analyser que les méthodes, les procédés et les instruments développés dans chaque cas». Les historiens qui ont participé à ces journées d'études, ont souligné que les données chiffrées reportées sur des documents administratifs ainsi que les outils conçus pour mesurer ne constituent pas nécessairement le reflet objectif de la réalité. Ainsi, cet article vise à saisir les logiques individuelles et collectives d'une métrique staturale enfantine qui s'impose à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

La première partie de cet article portera sur les espaces-temps d'une métrique qu'il s'agit de comprendre à partir des formes de légitimation scientifique et politique dans l'entre-deux siècles. Dès cette époque, la métrique staturale est toujours prise dans une articulation avec une autre modalité de mensuration (le poids en particulier) et nécessite la mobilisation de plusieurs sens. Cette section se centrera surtout sur des figures majeures (Quételet, Lombroso, Bertillon, Broca, de Sanctis) ayant utilisé la métrique corporelle, dont la mensuration de la taille, en tant que médecins, psychiatres, anthropologues physiques et criminologues, entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles (Belgique, France et Italie). Leurs champs professionnels sont proches et pas nécessairement concurrentiels. Après avoir traité des postures de ces mesurateurs, dans une deuxième section il importera de repérer les traces des logiques d'exclusion puis d'inclusion à l'égard des catégories d'enfants toisés avant et après 1945. Les enjeux et les difficultés d'une bonne mensuration (enfantine) fiable ne relèvent pas uniquement d'un corps transformable qui ne pousse pas de manière équilibrée, comme l'avait relevé le docteur Paul Godin (1859-1936), dont traite l'article de Nicoletta Diasio dans ce dossier. Si le regard scientifique et médical qui différencie les corps enfantins à partir de données chiffrées et d'intervalles entre moyennes ne disparaît pas, les enjeux de ces statistiques se redéfinissent après la Seconde Guerre mondiale ainsi que la pertinence des certaines catégories d'enfants à être toisés à l'école.

² Voir <https://www.ehess.fr/fr/vie-1%C3%A9cole/lhomme-et-mesure> (consulté le 5/1/2018).

II. Les espaces-temps des mensurations staturales : légitimations scientifiques

Dans l'entre-deux siècles la mensuration staturale, y compris enfantine, est pratiquée ou considérée comme nécessaire par les hygiénistes, pédiatres et psychologues qui œuvrent dans le cadre de la normalisation et de la standardisation enfantines (Turmel, 2013). Ces processus sont liés au problème public de l'enfance inadaptée qui se fabrique «dans une tension entre assistance et répression, dans les relations institutionnelles entre psychiatrie, système scolaire, système judiciaire et monde du travail»³ depuis les deux dernières décennies du XIX^{ème} siècle. Pour répondre aux problèmes engendrés par les obligations de scolarisation en Europe occidentale, la figure de l'«enfant anormal», sauvable ou pas, oriente des actions et politiques composant un continuum institutionnel et épistémologique entre trois risques susceptibles de toucher l'enfance : l'aliénation, l'échec scolaire ainsi que la délinquance (*Ibid.*). La mensuration staturale est également pratiquée sur une enfance et une jeunesse rencontrées par les policiers dans le cadre de l'identification de migrants (Noiriel, 2001) et par les savants (anthropologues physiques et philosophes) qui font de la race un objet de connaissance au prisme de sa dimension généalogique et de la dégénérescence (Doron, 2016). Claude-Olivier Doron (2016 :24-30) a montré que dans cette période s'impose un racisme de l'altération aussi profond que le racisme de l'altérité classiquement étudié par les sciences sociales. Dans les deux cas «la race devient un objet et un sujet explicite de pratiques de pouvoir diverses» (Doron, 2016 :30). C'est toutefois le racisme de l'altération qui nous intéresse dans un premier temps puisqu'en son sein, race et dégénérescence font système dans un style de raisonnement généalogique qui «réfère un ensemble de différences à l'identité à travers un mécanisme de dérivation/écart» (Doron, 2016 :24), voire à travers une phase inachevée conçue en termes de manque, défaut, perte, retard, incomplétude à l'égard d'une norme universelle à réaliser. En inscrivant progressivement les altérations (qualités physiques, morales, fautes, dispositions) dans la nature d'un sujet collectif conçu en tant que lignage, selon Doron (2016), le racisme de la dégénération engendre des techniques de pouvoir. Celles-ci «vont prétendre corriger l'altération à travers des techniques morales, éducatives ou des dispositifs biopolitiques» et «qui vont fonder les rapports de domination [...] non sur la radicalité et le caractère inaltérable des différences, mais sur le fait que ce sont des altérations qui peuvent (ou doivent) être prévenues, modifiées, corrigées, amendées» (Doron, 2016 :26), ce qui interpelle particulièrement au sujet d'une enfance considérée au prisme de l'inachevé et pas du devenir. Le style de raisonnement généalogique s'est accompagné de transformations dans les modes de gouvernement qui nécessitent également des formes de savoirs

³ Voir l'excellente communication de Julie Mazaleigue : <https://juliemazaleigue.com/2018/05/30/enfant-turbulent-enfant-pervers-a-partir-des-travaux-du-neuropsychiatre-george-heuyer-seminaire-nep-chess-paris-31-mai-2018/> (consulté le 22/II/2019).

objectivant des objets et des sujets (Doron, 2016 :33). La tension entre les processus d'identification (voire de naturalisation) et la constitution des droits de l'homme imposant l'égalité juridique comme condition du déploiement libre des inégalités d'aptitudes naturelles engendre le problème du racisme fondé sur l'altération du même (Doron, 2016 :336). Or, dès lors qu'on regarde les légitimations et les usages "scientifiques" de la toise, instrument indispensable pour un savoir naturaliste qui vient s'intégrer aux pratiques de pouvoir, son impact concerne tout (futur) citoyen dont le corps est soumis à une identification (souvent préalablement mise en altérité).

Entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles, la mensuration de la taille ne s'inscrit pas dans le débat autour de l'inné et de l'acquis ni n'est établi un lien direct entre la croissance de la taille et les conditions de vie. La stature figure en tant que critère objectif de fixation de l'altérité ou du risque d'altération, dans une conjoncture scientifique spécifique. Celle-ci abandonne la notion de nature humaine en faveur de la modélisation d'une "population normale" qui est statistiquement constituée par des lois de dispersion marquées par l'érosion du déterminisme et par la prise en compte des probabilités (Hacking, 1990). Ainsi la stature se retrouve prise dans une vision qui ignore la manière dont Charles Darwin lui-même a envisagé l'émergence de la génétique en tant que science de la variation (Gouyon, 2016 :331) adaptée à l'environnement. Mais, en tant que père, Darwin a lui-même observé et décrit les évolutions physiques, y compris staturales, de son enfant, à l'instar de nombreux savants de son époque (Turmel, 2013).

La centration sur la stature enfantine nécessite à présent un périlleux travail de désencastrement à l'égard d'autres mensurations. André Turmel (2013), dans son histoire sociale de l'enfance évoque de multiples métriques anthropométriques employées pour la définition de l'enfant "normal", dont celle de la taille fait partie. L'"enfant normal" au prisme des moyennes tirées des données anthropométriques, d'une définition précise de santé et d'acceptabilité construit (Turmel, 2013 :63) une notion abstraite d'enfance universelle, grâce à la science. Celle-ci est coupée de la diversité culturelle et du temps, au moment où les sociétés (France, Canada et Royaume-Uni) qu'il étudie placent l'enfance au centre de la scène sociale, devenant *child centered*. Cette enfance doit être identifiée, contrôlée et protégée, tout d'abord par des pédiatres, hygiénistes et psychologues, ce qui nécessite également le recours à la toise. Néanmoins la taille n'est pas mesurée isolément ici. Contrairement à d'autres mensurations anthropométriques comme le poids, par exemple, la stature ne figure pas dans l'index de l'ouvrage de Turmel (2013). Mais, les difficultés se cumulent dès lors que l'on tente d'isoler ce critère aujourd'hui, c'est-à-dire, dans une conjoncture politique et scientifique qui lui associe d'autres enjeux sociétaux.

Aujourd'hui l'on connaît le poids des facteurs environnementaux et économiques dans le développement de la stature, alors que les travaux

anthropométriques du XIX^{ème} siècle ont figé la taille dans des catégories rigides, jusqu'à en faire une «caractéristique héréditaire invariable liée à la 'race'» (Touraille, 2016 :616). Ce constat explique pourquoi les discours des savants qu'étudie André Turmel dans l'entre-deux-siècles, mobilisent des facteurs liés à l'environnement uniquement au sujet de la délinquance juvénile, à propos du *maladjusted child*, mais sans tenter de relier cette thématique au développement physique des jeunes délinquants. En effet, à l'aube du XIX^{ème} siècle, l'enjeu scientifique repose sur une compréhension de la délinquance juvénile qui, en Amérique du Nord comme en France, interpelle puisque la jeunesse commence à se révolter publiquement. C'est notamment le cas des jeunesses populaires parisiennes qui, durant la journée, quittent les faubourgs de Belleville, refusent le travail ouvrier aliénant et préfèrent se rendre dans les brasseries de Montparnasse. Leurs appellations (“Apaches” ou “foulards rouges”) ne sont pas anodines (Perrot, 2007) : elles évoquent tantôt la revendication du luxe de leurs accessoires, tantôt l'assignation à une altérité interne à la nation. Peur d'une “dégénération” peut-être ?

A. Les avatars de la “quantophrénie” staturale enfantine

Si dans l'entre-deux siècles les technologies de mensuration enfantine favorisent l'institutionnalisation de la normalité enfantine (Turmel, 2013), celle-ci est initialement fondée sur la pratique de l'observation qui s'accompagne de plus en plus de la “quantophrénie” anthropométrique. En déplaçant la rythmanalyse léfebvrienne des contextes urbains (Lefebvre/Régulier, 1985) à la métrique corporelle, il s'agit maintenant de repérer les espaces-temps de la mensuration staturale. Pour ce faire, il importe d'évoquer toute une tradition domestique d'observation des corps enfantins qui a précédé l'observation anthropométrique. Avant que les savants du XIX^{ème} siècle s'en mêlent, l'on trouve déjà chez Madame de Sévigné, épistolière française renommée (1626-1696), des observations à l'égard des corps enfantins, de leurs mouvements et de leurs transformations. En reprenant la description que Madame de Sévigné rédige de sa petite fille dans ses correspondances privées, Philippe Ariès (1975 :73-74), dans un ouvrage désormais classique sur l'enfance sous l'Ancien Régime, insiste sur la manière dont cette «petite beauté brune» suscite des émotions, mais en voulant mettre l'accent sur les affects, c'est tout particulièrement son corps en mouvement qu'il met en lumière à partir de ces lettres. «On m'embrasse, on me connaît, on me rit, on m'appelle maman tout court» (et pas bonne maman) écrit la marquise dans un extrait de lettre sélectionné ad hoc par l'historien de l'enfance. Au sujet de sa petite fille, Madame de Sévigné écrit :

Je l'aime tout à fait. Je lui ai fait couper les cheveux : elle est coiffée hurluberlu, cette coiffure est faite pour elle. Son teint, sa gorge et son petit corps sont admirables. Elle fait cent petites choses, elle caresse, elle bat, elle fait le signe de la croix, elle fait la révérence (...), je m'y amuse des heures entières (Ariès, 1975 :73).

Décrite quasiment comme une poupée ou comme un robot qui passerait dans une publicité contemporaine télévisuelle avant Noël, la petite fille de Madame de Sévigné n'est pas nécessairement toisée. Si elle semble susciter des émotions c'est en tant que petite poupée. Son esprit agréable à vivre pour les adultes est ainsi souligné, ne serait-ce que par une description du visage qui exprime des émotions au sens de la physionomie (Courtine/Haroche, 1988 :85-89) qui a précédé l'anthropométrie. La description de Madame de Sévigné est encore un temps faible d'observation, eu égard aux temps forts dans la surveillance du grandir et de l'hygiène enfantine qui s'imposeront à la fin du XIX^{ème} siècle. Mais avant que les recherches sur l'enfance montrent le glissement de l'observation parentale domestique à celle publique menée par des professionnels, de nombreux travaux ont déjà qualifié la mensuration de la taille en tant que pratique ancienne dont le but revient à opérer des tris entre des inclus et des exclus, en l'occurrence au sein de l'armée.

B. La métrique staturale enfantine de l'entre-deux siècles

Si des mensurations corporelles ont précédé l'enregistrement de données anthropométriques, à partir des années 1830, cet enregistrement doit cerner la relative fréquence du vagabondage et de la délinquance (par mois, sexe et région d'origine des personnes concernées) et sert à produire des graphiques corrélés à ce nouveau devoir public de classe moyenne que sont l'observation et le contrôle des enfants (Turmel, 2013 :81). En synthèse, les enfants ne sont pas le seul objet de mensuration staturale, puisque toute une métrique corporelle sera défendue et pratiquée aussi pour les adultes. Néanmoins, les pratiques d'hygiénistes, pédiatres et psychologues dès la fin du XIX^{ème} siècle, croisent des politiques d'identification de sujets individuels et collectifs, beaucoup plus anciennes et en plein développement. Elles portent également sur la mensuration des données corporelles (taille et poids notamment) de groupes ciblés ; leur instabilité dans l'espace suscite le contrôle des États-nation mais les associe à l'instabilité enfantine due aux transformations d'un corps en devenir, sans s'y superposer.

Si l'on se tourne du côté de l'histoire sociale de l'identification, la taille est aussi mesurée de manière combinée avec d'autres dimensions corporelles de la personne. Les "sciences nouvelles" utilisent des bases théoriques pour régler le problème contemporain qui consiste à «cerner les indices authentifiant une personne», mais tout en «faisant ressusciter la très grande correspondance imaginée hier par la physionomie entre l' "extérieur" et l' "intérieur" du corps» (Courtine/Vigarello, 2006 :275). La mensuration de la taille des personnes de tout âge découle d'un mode «de légitimation d'un pouvoir désormais exposé à l'incertitude et à l'impermanence» au sein de l'État-nation (Dubey, 2008). Gérard Noiriel (2001) a certes souligné une forte corrélation entre le développement des techniques d'identification dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle et celui des grands systèmes techniques et du mode de contrôle spécifique qu'ils préfi-

gurent au moment où la France devient une terre d'immigration. Cependant, la mensuration de la taille n'a pas été analysée par les spécialistes des migrations de mineurs (Di Bello/Nuti, 2001 ; Protasi, 2010) pour l'entre-deux siècles, alors qu'ils auraient pu s'y intéresser dans le cadre du processus d'identification policière des non-nationaux. Il importe maintenant de s'interroger sur les rythmes propres à ces mensurations enfantines indépendamment de celles qui auraient pu être associées aux migrations internationales. En effet, la mensuration de la taille enfantine est nécessaire pour l'«examen méthodique de l'enfance» mis en place simultanément par l'hygiène publique, la pédiatrie, la psychologie et l'éducation dans l'entre-deux siècles (Turmel, 2013 :14). En revanche, la métrique staturale est plus diluée dans le cadre des mensurations anthropométriques imposées par l'invention de la carte nationale d'identité et du passeport (Torpey, 2005), requis à la fin du XIX^{ème} siècle par la police des frontières. Il s'agit maintenant de voir plus en détail comment la mensuration staturale enfantine est mobilisée chez les savants européens qui ont favorisé l'essor de l'anthropométrie face aux enjeux scientifiques et politiques de leur temps.

1. Des enjeux communs dans la toise de Quételet et de Lombroso

L'anthropométrie inventée par Adolphe Quételet (1796-1874) vise la recherche d'un «individu anonyme, mais situé et précis» dans un contexte marqué par des réformes législatives sur la récidive nécessitant de distinguer les signes d'un individu, de fixer ses particularités (Courtine/Vigarelo, 2006 :279-280). La hauteur de la taille – étudiée selon trois catégories (grande, moyenne et petite) – fait partie des onze repères retenus par Quételet afin de produire des chiffres impersonnels et individuels à la fois. En effet, l'anthropométrie du XIX^{ème} siècle renforce le socle scientifique des méthodes d'observation du corps humain, en particulier par un traitement statistique des mensurations. En s'appuyant sur les travaux de Hacking (1990), Turmel (2013) souligne notamment l'arrimage de la mesure des corps avec le style de raisonnement statistique. En important les acquis de l'astronomie dans les mesures sociales et s'appuyant sur des multiples séries statistiques, Quételet a opéré un rapprochement entre les erreurs de mesure en astronomie et celles des tailles des conscrits ainsi que des enfants⁴ (Desrosières, 2002). Instigateur de l'usage judiciaire des mensurations humaines, Quételet invente l'«homme moyen» défini par sa position dans une échelle des mesures du corps humain (About/Denis, 2010 :76).

La naissance de l'anthropométrie est simultanée à l'invention de la mortalité infantile (Armstrong, 1986), d'où l'enjeu pour Quételet de trouver une stricte relation entre nutrition et croissance (poids et taille), com-

⁴ Dans le chapitre II de l'inventaire d'Adolphe Quételet, le paragraphe 4 est consacré à son travail de statisticien et l'on trouve une section (§ 91-102) consacrée aux notes et tableaux statistiques relatifs à l'anthropométrie, y compris de enfants, dont des Chinois et des Indiens d'Amérique du Nord. Voir <http://quetelet.oma.be/sites/default/files/articleFile/1-3.pdf> (consulté le 11/II/2018).

me il l'a établi pour les nouveau-nés de l'Hospice de la Maternité de Bruxelles, puis pour les courbes de croissance observées à Bruxelles. A l'instar de l'étoile réellement existante en amont des mesures scientifiques de l'astronomie, la typification de l'homme moyen est effectuée, dans le cadre des mesures sociales, par une série de lois mathématiques associées à la mensuration des qualités humaines. En dépit de la manière dont Gould (1983) a relevé des erreurs d'interprétations liées à la moyenne puis à la corrélation chez Quételet, la statistique des mensurations a poursuivi longtemps dans un calcul des propriétés physiques des groupes humains, considérés en relation avec des risques de déviance (Dias, 2004).

La technique anthropométrique de mensuration de la taille et du poids a permis d'établir une classification de données corporelles selon des logiques racialistes désignant des déviations. Celles-ci, selon Pierce Beirne (1987) présentent une proximité avec la méthode lombrosienne en raison de l'opposition entre normalité et déviance traversant les deux œuvres, toutes les deux guidées par une volonté de régulation des classes dangereuses, au moment de la Restauration. En élargissant du visage et du crâne (faible capacité crânienne notamment) à l'ensemble du corps (taille et poids, plissures des mains, longueurs des membres et largeur des épaules) l'analyse des anomalies physiques et mentales, Cesare Lombroso (1836-1909) a élaboré une théorie biologique. Celle-ci a contribué à développer par la suite l'eugénisme et d'autres formes de légitimation biologique du social (Gibson, 2004). Les anomalies physiques et mentales qui retiennent son attention trahissent, selon lui, des conduites figées à des âges antérieurs de l'humanité (Courtine/Vigarello, 2006). Une partie des jeunesses, au prisme de cette criminologie anthropologique, serait une «race à part», manifestant une proximité avec les animaux supérieurs et présentant des «tendances régressives transmises» par l'hérédité biologique (Kaluszynski, 1987 :275).

2. L'outil statistique appliqué à la taille chez Broca et chez Bertillon

A la fin des années 1970, André Leguèbe (1977) présente dans des termes très élogieux l'outil statistique manié par Paul Broca (1824-1880) : il aurait eu le mérite de montrer aux biologistes l'importance de la notion de variabilité en craniologie humaine, modifiant en profondeur les fondements de l'anthropologie physique (Leguèbe, 1977). En effet, associant deux différentes mesures craniométriques à celles de la taille, petite et grande, de la «race celtique», Broca pratique une utilisation statistique des outils anthropométriques (Reynaud-Paligot, 2011 :107). C'est par cet usage des statistiques appliquées qu'il entend récuser la thèse monogéniste de l'influence des milieux dans la nation française. Il pense mesurer «la race celtique des petits hommes bruns brachycéphales et la race kymrique des hommes blonds dolichocéphales de grande taille» (Reynaud-Paligot, 2011 :107). Ces deux «races» seraient présentes dans des milieux semblables, ce qui contribue à conforter un patriotisme selon lequel «la civilisation celte était l'œuvre de la population [numériquement] majoritaire en

France», à savoir celle des «petits hommes bruns brachycéphales» (Reynaud-Paligot, 2011 :105-115). Si Broca cartographie la taille des conscrits originaires des différents départements de France à partir des statistiques recueillies lors de leur recrutement, Alphonse Bertillon (1853-1914), employé aux écritures à la Préfecture de police de Paris, élargit la preuve indiciaire, déjà présente dans la médecine légale, à l'enquête judiciaire. Le bertillonnage devient une «anthropométrie enrichie par le signalement descriptif du visage et du corps, le signalement photographique et le relevé des marques particulières» (About/Denis, 2010 :77). Il importe toutefois de distinguer les mesures destinées à des fins de singularisation ou d'affiliation à des populations de référence plus larges dont la constitution reste à interroger. En tant que science de l'identité judiciaire qui prolonge les recherches criminologiques, le bertillonnage s'appuie sur l'identification des prévenus, sur la reconnaissance des récidivistes, sur la surveillance des criminels libérés et sur la transmission de leur signalement aux commissariats. A partir du mois d'août 1893,

tout détenu, prévenu ou condamné, doit être mesuré, c'est-à-dire qu'il est en ainsi pour tous les individus écroués pour lesquels on se contentait antérieurement d'un signalement descriptif (About, 2004 :8).

Le programme tracé par Bertillon ne vise pas uniquement la mensuration des récidivistes, mais également celle des aliénés conduits à l'Infirmerie spéciale de la Préfecture, puis progressivement des prostituées, des alcooliques, des vagabonds, des étrangers (décrets de 1888, 1893 et après 1916) et des populations itinérantes (1907) (About, 2004 :23). Bertillon est également intervenu dans le débat relatif à la déclaration des dates de naissances aux services de l'état civil (Noiriel, 1993 :25) :

Nous croirions volontiers que les notations de certaines particularités de l'oreille sur les registres d'état civil, au moment de la naissance, suffiraient pour rendre impossibles les substitutions de personnes, même entre adultes.

En proposant d'adjoindre un médecin capable de renforcer l'authenticité des informations déclarées lors de la naissance au service de l'état civil, il élargit l'anthropologie signalétique bien au-delà du cercle des "réprouvés". Ce n'est pas tant la mobilité qui est en jeu, mais ce qu'elle pourrait dissimuler en termes de marginalité sociale et d'évitement du salariat (About/Denis, 2010 :46-47).

3. *De Charcot à de Sanctis (France et Italie) :* *séparer les petits des grands*

À la fin du XIX^{ème} siècle, le régime d'identification reposant sur les documents écrits et les données anthropométriques cohabite en effet avec un autre régime qui fait référence au témoignage et à la réputation (About/Denis, 2010 :32). Ainsi, les médecins de la Salpêtrière, à l'instar des policiers scientifiques, recherchent un critère de la différence, «enten-

du comme principe *individuationis*», à savoir un critère permettant de fonder le signalement, l'assignation d'identité (Didi-Huberman, 1987 :58). Ce critère de différenciation est toujours interprété par rapport à un groupe de référence auquel la personne identifiée est censée ressembler, ainsi tout écart de cette norme de référence engendre des tensions entre ressemblances et singularités dans l'identification. D'une part, l'on constate qu'il y a les conditions pratiques pour l'extension d'une méthode d'identification de la Préfecture de police aux hôpitaux parisiens lesquels finissent par partager les mêmes techniques photographiques et les mêmes objectifs (Didi-Huberman, 1987 :59). D'autre part, le développement de la photographie psychiatrique et de la photographie judiciaire suit la même perspective médico-policière portant sur la nature et les moyens d'une analyse descriptive de la figure humaine ainsi que sur les règles mathématiques de la «répartition mystérieuse des formes et de la distribution des dimensions dans la nature» (Didi-Huberman, 1982 :59) :

Qu'il s'agisse d'un dangereux récidiviste se dissimulant sous un faux nom ou d'un cadavre d'inconnu déposé à la Morgue, ou d'un enfant en bas âge égaré intentionnellement, ou d'une aliénée arrêtée sur la voie publique et s'obstinant, par suite de craintes imaginaires à cacher sa personnalité, ou d'un malheureux frappé dans la rue de paralysie subite et incapable d'énoncer son nom et son adresse, le but visé est toujours une question d'identification et le moyen d'action, la photographie (Didi-Huberman, 1982 :60).

Or, ces photographies nécessitent un protocole uniformisé de la pose et de la mise en portrait afin de repérer les différences, ce qui illustre bien l'arrimage des deux logiques évoquées dans l'individuation, à savoir la tension entre singularité et ressemblances vis-à-vis d'une population de référence à l'aune de laquelle les singularités sont appréciées. Aussi, parmi les portraits réalisés par le docteur Bourneville à l'hôpital Bicêtre (Didi-Huberman, 1982 :60) celui d'une petite fille abandonnée, Mlle Marcelle Lard, est particulièrement intéressant puisqu'il montre une intégration progressive, après un refus initial, des normes de mise en portrait anthropométrique (Tersigni, 2015).

De nombreuses photographies représentant des outils de mensuration anthropométrique ainsi que des patients sont conservées dans le fonds (Lombardo/Cicciola, 2006)⁵ de Sante Camillo de Sanctis (1862-1935), psychiatre de l'hôpital de Santa Maria della Pietà de Rome (Fiorino, 2004). Il intègre l'anthropométrie (mensuration de la taille, du crâne, des yeux) dans des tests visant à saisir des pathologies mentales spécifiques aux enfants pour lesquels il distingue des maladies mentales proprement dites des «déviations caractérielles»⁶. Bien qu'influencé par Charcot, il revendique un héritage freudien en particulier dans l'analyse de la criminali-

⁵ http://www.archiviodistoria.psicologia1.uniroma1.it/opere%20in%20pdf/MgP/SDS/Cicciola_2.pdf (consulté en novembre 2017).

⁶ Idem.

té des mineurs, alors que Freud sera véritablement diffusé en Italie seulement après 1945 (bien que ses premières traductions remontent aux années 1910). De Sanctis fonde en 1899 des écoles maternelles (*Asili Scuola*) pour enfants pauvres et handicapés mentaux, tout en poursuivant une activité dense d'enseignements universitaires auprès des médecins, des enseignants et dans la formation psychologique des juristes dirigée par le célèbre criminologue Enrico Ferri. L'anthropométrie (mensuration de la taille et de la corporéité) est ici au service d'une norme, à ses yeux, nécessaire, à savoir la séparation spatiale dans les pavillons asilaires entre les petits et les grands (et non seulement entre les hommes et les femmes), à partir d'un critère d'âge civil. Ces derniers exercent une fonction de contention et simultanément de mise au travail : les jouets des enfants sont rares et cassés, tandis que les patients petits en âge doivent se rendre aussi utiles que les adultes (Sartori, 2014). À Rome, comme en Argentine, où les travaux de de Sanctis seront particulièrement utilisés auprès des jeunes délinquantes de nationalité italienne (Morgese G. *et al.*, 2016), cette fonction de contention s'exerce en négociation avec la famille des patients, dans une conjoncture où la mortalité infantile est encore élevée.

III. Entre surveillance et tri, les enregistrements de la métrique staturale

Avec le développement de l'anthropométrie signalétique et médicale se multiplient différents supports écrits où la taille est associée à d'autres données relatives à la métrique corporelle, dans des documents qui indiquent également l'âge civil de la personne concernée. Il s'agit des carnets anthropométriques pour les récidivistes interdits de séjour dans certaines villes françaises (élargis après 1912 aux populations itinérantes), des cartes des filles publiques, des livrets militaires, des cartes d'identités des étrangers (titres de séjour) imposant – à partir de 1917 – leur inscription dans les services préfectoraux ainsi que des carnets de santé enfantins et des carnets scolaires (apparus suite à l'obligation de la scolarisation primaire), mais également des dossiers médicaux. L'ensemble de ces supports écrits correspondent aux exigences d'un État dans lequel la mémorisation écrite des faits et de la vie en relation avec la loi, remplace le réseau oral des contrôles sociaux (Rollet, 2005). Ces dossiers médicaux présentent un grand intérêt dans une période où les maires tout comme les préfets sont concernés par les procédures d'internements des malades mentaux. Les dossiers médicaux présentent les informations liées à l'identité civile et religieuse de la personne internée ainsi que des données anthropométriques de différents types, en fonction de la trajectoire médicale du patient, ce qui a particulièrement retenu l'attention des historiens de la psychiatrie, en particulier pendant la dictature fasciste en Italie (Riefolo/Fero, 1985 ; Fiorino, 2004 ; Scarfone, 2016). Alors que dans les dossiers cliniques, les données anthropométriques sont souvent présentes pour les adultes comme pour les mineurs, les historiens en font une catégorie floue. Elle n'est pas assez fouillée, ne serait-ce que du point de vue de la

dynamique de l'introduction de ces mensurations anthropométriques. L'analyse de ces dossiers cliniques ne nous indique ni avec quelle fréquence ces mensurations anthropométriques sont prises (par exemple, est-ce que la taille est mesurée seulement au moment de l'internement ou lors d'une visite psychiatrique ?), ni quelles sont les traces de l'impact de la mensuration sur les enfants enfermés pour des raisons de santé mentale. Pourtant, dans le cas d'un ouvrier rapatrié en Italie d'Erythrée, Alessandro T., sa mensuration staturale est introduite dans le dossier clinique fait au retour en Italie, alors qu'elle est absente dans les dossiers médicaux établis en terre coloniale (Scarfone, 2016).

Qu'en est-il de la métrique staturale à l'école publique en France ? Avant et après 1945, les lignes de clivage entre les élèves mesurables en taille se déplacent, ouvrant les statistiques anthropométriques scolaires aux enfants considérés déficients et aux écoliers étrangers après la Seconde Guerre mondiale.

A. La mensuration staturale enfantine avant 1945

À quelques exceptions près⁷, l'identification staturale enfantine n'a pas fait l'objet d'une analyse socio-historique approfondie dans le contexte scolaire. Pourtant, à l'aube du XIX^{ème} siècle, la littérature anthropométrique commence à faire émerger à son insu de légitimes questionnements portant sur les effets de la condition sociale en termes d'accroissement statural réduit : «Pourrait-on objecter plus justement que cette petitesse de la taille n'est pas tant en corrélation avec l'état mental des enfants observés qu'avec leur condition sociale ?» (Simon, 1899 :231). Par ailleurs, si elle dénonce les nombreuses dégénérescences des ouvriers employés depuis leur enfance dans les usines, cela revient à préciser que «c'est à l'anthropométrie que doit revenir l'honneur de mettre en plein jour les effets pernicieux de la civilisation» (Marie, 1909 :98).

Il importe néanmoins de s'interroger sur les typologies d'enfants qui sont toisés à l'école, juste après les lois de Jules Ferry sur l'obligation scolaire, dont il faut rappeler qu'elle se limite aux nationaux. En effet, si l'obligation scolaire «invente littéralement l'enfance dite anormale» comme le souligne Valentine Hoffbeck (2016 :23), les “enfants anormaux” sont initialement exclus de la mensuration anthropométrique (Chaumet/Variot, 1906). De plus, des catégories originellement issues de la psychiatrie, telles que «débiles mentaux» apparaissent dans la période suivante, au moment de l'émergence d'une «rhétorique de l'objectivité» visant à écarter les élèves «les plus gênants sur le plan scolaire et disciplinaire» (Hoffbeck, 2016 :26). Celle-ci implique le passage d'une objectivité construite autour de la visibilité de l'arriération à une objectivité chiffrée qui émerge tout particulièrement par la création des tests d'intelligence (Hoffbeck, 2016). Ainsi les mensurations staturales à l'école deviennent des situations

⁷ La démographie historique dans les années 1970 s'intéresse à la taille des écoliers et des conscrits au cours des deux derniers siècles (HOUDAILLE J., 1978).

au sein desquelles s'opèrent des tris parmi les enfants pertinents pour l'anthropométrie des écoliers/écolières. Cela veut dire que les élèves étrangers qui intègrent progressivement l'école publique française au début du XX^{ème} siècle (alors que la plupart d'entre eux travaillent), n'entrent pas d'emblée dans la production de ces statistiques.

Les docteurs Chaumet et Variot (1906) dressent les tables de croissance des 4 400 élèves parisiens (1-16 ans, filles et garçons) qu'ils toisent et pèsent en 1905. Leur travail de pédiométrie est mené dans des conditions d'observations qu'ils jugent plus rigoureuses que celles de Quételet, à savoir dans «des milieux variés» (Chaumet/Variot, 1906 :51), de fait dans différentes écoles et crèches du XX^{ème} arrondissement de Paris. Ils précisent néanmoins que

la plupart des enfants que l'on rencontre dans les écoles de la Ville de Paris ne sont pas de vrais Parisiens ; ils sont nés de parents provinciaux qui ont immigré dans la capitale. Nous avons soigneusement éliminé de nos moyennes les étrangers et les très rares enfants difformes ou anormaux (*Ibid.*).

Leur enjeu revient à montrer la différence de rythme de croissance staturale entre filles et garçons avant que la taille ne se stabilise :

Il résulte de la lecture de ce tableau et des courbes très démonstratives qu'il est aisé de construire avec ces séries de chiffres, que la taille à partir de 11 à 12 ans chez les filles, 134,4, l'emporte sur celle des garçons 133,4 et que cette supériorité temporaire se prolonge jusqu'à 13 et 14 ans, où la taille est réciproquement de 148,6 pour les filles et de 145,1 pour les garçons. L'année suivante, de 14 à 15 ans, les garçons passent à 153,8 et les filles se laissent distancer à 152,9. A partir de là, la taille restera plus élevée chez les garçons (*Ibid.* :54).

Après avoir insisté sur la proximité de leurs résultats avec les données nord-américaines de Bowditch et Rotch pour les toisés âgés de 10 à 15 ans, Chaumet et Variot (1906 :64) soulignent la précocité et la force de «la poussée de la puberté [...] dans nos climats». Ils mettent le focus sur deux tableaux présentant la composition des séries qu'ils ont construites :

Le maximum de fréquence avoisinant généralement la moyenne obtenue par le calcul, on pourra juger rapidement si la taille d'un enfant s'éloigne plus ou moins de la normale par le nombre des sujets qui appartiennent à son groupe (*Ibid.*).

Il reste à clarifier les enjeux du ou des groupes mesurés dans les statistiques, lesquelles, après 1945, prennent appui sur les données anthropométriques scolaires.

B. La mensuration staturale après 1945 : changement dans les enjeux

Dans un article de synthèse concernant la période comprise entre l'après-guerre et le début des années 1960, Jean Sutter, souligne l'importance de disposer des «caractéristiques des individus constituant les différents groupes de la population» (Sutter, 1961 :221). Le mot groupe est employé

au sujet d'une «connaissance des normes qualitatives» garantissant «des prévisions ou des réformes» (*Ibid.*) dans des domaines sanitaires et scolaires, professionnels et ayant trait à l'orientation professionnelle, mais il s'agit surtout de «quelques groupes d'âges de notre population» (*Ibid.*). Dans cette conjoncture, les statisticiens de l'INSEE exploitent les données anthropométriques scolaires, en associant la mensuration de la stature des enfants à la situation professionnelle de leurs parents (Aubenque, 1952 ; Sutter, 1961). A l'instar de la démographie de l'INED de la fin des années 1970, un accroissement de la taille moyenne des Français est constaté ; il concerne les familles ayant bénéficié d'une promotion sociale au cours des derniers cinquante ans, souffrant donc moins que d'autres des restrictions alimentaires de la guerre.

Sutter (1961 :226-227) cite des enquêtes statistiques nationales et locales «destinées à préciser certaines données concernant la santé des écoliers soumise à son contrôle médical» parmi lesquelles figurent des données anthropométriques. Cependant, d'autres enquêtes statistiques⁸ portent sur l'évaluation du niveau intellectuel enfantin, avec «des déficiences persistantes» (*Ibid.* 232). Sutter souligne la «densité des données acquises au niveau des enfants d'âge scolaire» (*Ibid.*) qui sont désormais mesurés sans mentionner ouvertement les laissés pour compte de la statistique scolaire comme il était d'usage avant 1945. Il pointe néanmoins un défaut :

On doit reconnaître que le facteur familial a été trop négligé dans toutes ces recherches. On peut s'étonner par exemple que les caractéristiques physiques décrites n'aient jamais été estimées dans leur relation avec la dimension des familles. C'est pourtant un point capital et plein d'enseignement dans la conjoncture économique où nous sommes (*Ibid.*).

Une autre recherche, menée par Françoise Rovillé-Sausse (1991) du Laboratoire d'anthropologie du Musée de l'Homme, peut être mentionnée dans la mesure où elle prolonge le souhait de Sutter. Cet article montre comment, dans le cas d'enfants et adolescents chinois, l'amélioration de la qualité de vie due à l'immigration en France permet de quantifier une meilleure croissance, eu égard aux données anthropométriques dont l'auteur dispose pour leurs pairs résidant en Chine. Rovillé-Sausse s'appuie sur une

étude longitudinale de la croissance d'une population homogène de 400 enfants d'origine chinoise, nés à Paris, dont les deux parents⁹ sont arrivés récemment en France (dans les années 80) et sont tous les deux originaires d'une province située à l'Est de la Chine (le Tchekiang). Ils vivent actuellement dans le III^{ème} arrondissement de

⁸ Il s'agit de l'enquête sur le poids et la taille des écoliers français en 1950 (I.N.S.E.E.) et de celle sur le poids et la taille des écoliers français en 1955 (I.N.S.E.E.).

⁹ «L'étude présente porte sur un échantillon total de 400 enfants (200 filles et 200 garçons), de situation socio-économique homogène et moyenne. Les pères travaillent, pour la majorité d'entre eux, dans la confection ou la maroquinerie. Les mères de famille, pour la plupart, n'exercent pas d'activité professionnelle» (ROVILLÉ-SAUSSE F., 1991, p.201).

Paris et leur développement physique est suivi, pour la plupart d'entre eux, au Centre de protection maternelle et infantile de leur quartier (Rovillé-Sausse, 1991 :201).

Il souligne que ces enfants

avaient entre 0 et 66 mois au moment de l'enquête (en 1990) et les données biométriques successives de la taille, du poids, du périmètre crânien et du périmètre thoracique ont été relevées dans leurs dossiers médicaux individuels. Les courbes de croissance obtenues à partir de ces quatre paramètres, en séparant les filles et les garçons, servent de référence en pédiatrie pour les petits enfants de même origine (*Ibid.*).

IV. Conclusion

L'inclusion des élèves étrangers dans les mensurations staturales à l'école comme à la Protection maternelle et infantile après 1945 en France, a permis de montrer une certaine fierté dans l'amélioration de leur qualité de vie, y compris alimentaire, en comparaison avec leurs pairs qui n'ont pas migré (Rauville'-Sausse, 1991). Ce constat est sérieux, mais il fait sourire dans la conjoncture migratoire contemporaine. Pourtant, il y a neuf ans seulement, des chercheurs ont établi une forte corrélation entre les données physiopathologiques et anthropométriques, au point d'insister dans leur article sur la manière dont il est possible aujourd'hui de «toiser la malnutrition» (Djedid/Hau, 2009 :48) voire de mesurer les inégalités de santé.

Alors que de nos jours, pour la taille, les facteurs génétiques sont difficilement dissociables des facteurs de développement, dans la mesure où les facteurs sociaux sont structurants (Touraille, 2016), la participation des corps enfantins toisés aux processus de qualifications et de disqualifications sociales ainsi qu'à la production des rapports sociaux est d'autant plus efficace qu'elle est invisibilisée par la naturalisation des corps qui sont pris dans ce jeu (Doron, 2016 :560). Paradoxalement, cette prise de conscience sociétale ne redéfinit pas la posture des historiens qui, à partir de la fin des années 1980, commencent à s'intéresser aux données anthropométriques des dossiers cliniques, en santé mentale tout particulièrement. La stature est susceptible d'y figurer, mais il s'agit d'un critère anthropométrique "noyé" parmi d'autres données, définissant certes la trajectoire du malade, mais qui n'est pas au centre des interrogations des historiens contemporains travaillant sur l'entre-deux siècles. Ces derniers n'attribuent pas de relief particulier à un tel critère, eu égard à d'autres enjeux tels celui de la matrice religieuse de la relégation asilaire (Fiorino, 2004). Il ne s'agit pas de confondre la proximité physique qu'implique la mensuration anthropométrique avec la distance introduite par les machines de l'enregistrement biométrique contemporain. Pourtant, une évaluation osseuse remplace parfois, aujourd'hui encore, la toise dans le cadre d'une

l'évaluation de l'âge¹⁰ civil "objectif", tout particulièrement pour les mineurs étrangers isolés. Cette évaluation les associe à un régime de séparation des âges et des sexes (Ababsa, 2015), critère structurant de la cohabitation propre à l'enfermement asilaire et dont on trouve trace dans les dossiers cliniques étudiés par Riefolo et Fero (1987). La métrique des corps "grands" ou "petits" des enfants migrants et des "mineurs étrangers isolés" dans la conjoncture politique de la "crise migratoire" de l'accueil en Europe joue sur plusieurs tableaux en tant que miroir grandissant de différents phénomènes. Une telle métrique corporelle fonctionne toute d'abord en tant que surface de surveillance, de normativité voire de gouvernementalité au sens foucauldien (Foucault, 2001 :1041). Ensuite, face aux tensions contemporaines dans la fabrication des frontières européennes (Ababsa, 2015 ; Babels, 2017), et en particulier dans la structuration des camps des réfugiés (en dehors et à l'intérieur du territoire de l'UE), les identifications et catégorisations d'âge deviennent des enjeux considérables, agissant sur des mineurs étrangers tantôt dans l'espace public urbain, tantôt dans l'espace institutionnel. Ainsi leurs corps et leurs compétences sont mesurés, sans qu'ils ne soient véritablement protégés, en dépit du fait que les enfants sont aujourd'hui «davantage propices à faire naître l'émotion» (Gensburger, 2015 :3).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABABSA M.,

2015 "De la crise humanitaire à la crise sécuritaire. Les dispositifs de contrôle des réfugiés syriens en Jordanie (2011-2015)", *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 31 (3-4), pp.73-101.

ABOUT I.,

2004 "Les fondations d'un système national d'identification policière en France (1893-1914). Anthropométrie, signalements et fichiers", *Genèses*, n°54, pp.28-52.

ABOUT I., DENIS V.,

2010 *Histoire de l'identification des personnes*, Paris, Éditions La Découverte, «Repères».

AGIER M., BABELS,

2017 *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, Neuvy en Champagne, Le passager clandestin.

ARIÈS Ph.,

1975 *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil (1^{ère} édition en 1960).

ARMAGNAGUE-ROUCHER M., TERSIGNI S. *et al.*,

2018 *Étude sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) (EVASCOL)*, [Rapport de recherche] Défenseur des Droits.

¹⁰ Le Défenseur des Droits s'est publiquement positionné contre cette évaluation de l'âge : <http://www.infomie.net/spip.php?rubrique305> (consulté le 14/II/2019).

ARMSTRONG D.,

1986 “The Invention of Infant Mortality”, *Sociology of Health and Illness*, n°8, pp.211-232.

AUBENQUE P. Th.,

1952 “Statistiques des tailles et des poids des écoliers”, *Journal de la société statistique de Paris*, Tome 93, pp.245-285.

BEIRNE P.,

1987 “Adolphe Quetelet and the Origins of Positivist Criminology”, *American Journal of Sociology*, vol.92, n°5, mars, pp.1140-1169.

CHAMBON G.,

2013 “L’Historien face aux données chiffrées et métriques de la documentation cunéiforme : intérêt pour l’histoire sociale et culturelle”, *Journal Asiatique*, n°302, pp.367-384.

CHAUMET Ed., VARIOT G.,

1906 “Tables de croissance des enfants parisiens de 1 à 16 ans”, *Bulletins et Mémoires de la Société d’anthropologie de Paris*, V^{ème} Série, tome 7, pp.51-65.

COURTINE J.-J., HAROCHE C.,

1988 *Histoire du visage*, Paris, Payot/Rivage.

COURTINE J.-J., VIGARELLO G.,

2006 “Identifier”, dans COURTINE J.-J. (Ed.), *Histoire du corps. 3. Les mutations du regard. Le XX^{ème} siècle*, Paris, Seuil, pp.275-290.

DESROSIÈRES A.,

2002 “Adolphe Quételet”, *Courrier des Statistiques*, n°104, décembre, pp.3-8.

DIAS D.,

2004 *La mesure des sens. Les anthropologues et le corps humain au XIX^{ème} siècle*, Paris, Aubier.

DI BELLO G., NUTI V.,

2001 *Soli per il mondo. Bambini e bambini emigranti tra Otto e Novecento*, Milan, Unicopli.

DIDI-HUBERMAN G.,

1982 *Invention de l’hystérie. Charcot et l’iconographie photographique de la Salpêtrière*, Paris, Éditions Macula.

DJEDID K., HAU M.,

2009 “Stature et malnutrition dans l’Alsace de la première moitié du XIX^{ème} siècle”, *Histoire, économie & société*, n°1, 28^{ème} année, pp.35-56.

DORON C.-O.,

2016 *L’homme altéré : races et dégénérescence (XVII^{ème}-XIX^{ème} siècles)*, Paris, Champ Vallon.

DUBEY G.,

2008 “La condition biométrique. Une approche socio-anthropologique des techniques d’identification biométrique”, *Raisons politiques*, vol.4, n°32, pp.9-33.

FIORINO V.,

2004 “Il manicomio di Roma Santa Maria della Pietà : il profilo istituzionale e sociale (1548-1919)”, *Mélanges de l’École française de Rome, Italie et Méditerranée*, tome 116, n°2, pp.831-881.

FOUCAULT M.,

2001 “Le sujet et le pouvoir”, dans FOUCAULT M., *Dits et écrits*, t. IV, Paris, éditions Gallimard, pp.222-243.

- GENSBURGER S.,
2015 “Voir et devoir voir le passé. Retour sur une exposition historique à visée commémorative”, *Critique internationale*, vol.3, n°68, pp.81-99.
- GIBSON M.,
2004 *Nati per il crimine. Cesare Lombroso e le origini della criminologia biologica*, Milan, Bruno Mondadori.
- GOULD S. J.,
1983 *La mal-mesure de l'homme. L'intelligence sous la toise des savants*, Paris, Éditions Ramsay.
- GOUYON P.-H.,
2016 “Inné/acquis”, dans RENNES J. (Ed.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, pp.331-340.
- HACKING I.,
1990 *The Taming of Chance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOFFBECK V.,
2016 *De l'arriéré au malade héréditaire : histoire de la prise en charge et des représentations du handicap mental en France et Allemagne (1890-1934)*, thèse de doctorat en histoire contemporaine, Université de Strasbourg.
- HOUDAILLE J.,
1978 “Croissance des enfants au début du XIX^{ème} siècle”, *Population*, 33e année, n°1, pp.185-187.
- KALUSZYNSKI M.,
1987 “Alphonse Bertillon et l'anthropométrie”, dans VIGIER Ph., FAURE A. (Eds.), *Maintien de l'ordre et polices en France et en Europe au XIX^{ème} siècle*, Paris, Créaphis, pp.269-285.
- LEFEBVRE H., RÉGULIER C.,
1985 “Le projet rythmanalytique”, *Communications*, 41, pp.191-199.
- LEGUÈBE A.,
1977 “Les méthodes statistiques de Paul Broca”, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, XIII^{ème} Série, Tome 4, fascicule 1, pp.23-30.
- LOMBARDO G. P., CICCIOLO E.,
2006 “The Clinical-differential approach of Sante De Sanctis in Italian scientific psychology”, *Physis*, 43, n°1-2, pp.443-457.
- MARIE A.,
1909 “Note sur la mesure de la taille chez les aliénés”, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n°10, pp.97-101.
- MORGESE G., ROSSI L. *et al.*,
2016 “Influencias de De Sanctis en Argentina a través de la labor de Ciampi en la primera cátedra de Neuropsiquiatría Infantil”, *Acta Psiquiátrica y Psicológica de América Latina*, n°62, pp.207-215.
- NOIRIEL G.,
1991 *Réfugiés et sans-papiers. La République face au droit d'asile XIX^{ème}-XX^{ème} siècle*, Paris, Hachette, coll. «Pluriel».
- 2001 “Les pratiques policières d'identification des migrants et leurs enjeux pour l'histoire des relations de pouvoir. Contribution à une réflexion en ‘longue durée’ ”, dans BLANC-CHALÉARD M.-C, DOUKI C., DYONET N., MILLIOT V. (Eds.), *Police et migrants. France 1667-1939*, Rennes, Pur, pp.115-132.

PERROT M.,

2007 “Dans le Paris de la Belle Époque, les «Apaches», premières bandes de jeunes”, *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, vol.1, n°67, pp.71-78.

PIAZZA P. (Ed.),

2011 *Aux origines de la police scientifique*, Paris, Karthala, 2011.

PROTASI M. R.,

2010 *I fanciulli nell'emigrazione italiana. Una storia minore (1861-1920)*, Isernia, Cosmo Iannone Editore.

REYNAUD-PALIGOT C.,

2011 *De l'identité nationale : Science, race et politique en Europe et aux États (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles)*, Paris, PUF.

RIEFOLO G., FERRO F. M.,

1987 “Note sulla fondazione della psichiatria clinica. Prassi dell'osservazione e nascita della cartella”, *Giornale storico di psicologia dinamica*, vol.XI, n°22, pp.177-202.

ROLLET C.,

2005 “Pour une histoire du carnet de santé de l'enfant : une affaire publique ou privée ?”, *Revue française des affaires sociales*, n°3, pp.131-15.

ROSENTAL P.-A.,

2003 *L'intelligence démographique, Sciences et politiques des populations en France*, Paris, Odile Jacob.

ROVILLÉ-SAUSSE F.,

1991 “Les rythmes de croissance dans une population d'enfants d'origine chinoise vivant à Paris”, *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, Nouvelle Série, tome 3, fascicule 3-4, pp.201-210.

SARTORI E.,

2014 *Bambini dentro*, Trente, Edizioni del Faro.

SCARFONE M.,

2016 “Quatre dossiers médicaux pour six mois d'internement : les étapes du rapatriement de l'ouvrier Alessandro T. d'Erythrée en Italie”, *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 29, pp.191-209.

SIMON Th.,

1899 “Recherches anthropométriques sur 223 garçons anormaux âgés de 8 à 23 ans”, *L'Année psychologique*, n°6, pp.191-247.

SUTTER J.,

1961 “Normes qualitatives sur la population française, acquises depuis 1945”, *Population*, 16^{ème} année, n°2, pp.221-234.

TERSIGNI S.,

2015 “À chacun sa toise. Enjeux de taille et conformité d'âge à l'aube de l'adolescence”, *Ethnologie française*, vol.154, n°4, pp.633-664.

TORPEY J.,

2005 *L'invention du passeport*, Paris, Belin.

TOURAILLE P.,

2008 *Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'évolution biologique*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

2016 “Taille”, dans RENNES J. (Ed.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, pp.615-627.

TURMEL A.,

2013 *Une sociologie historique de l'enfance. Pensée du développement, catégorisation et visualisation graphique*, Laval, Presses Universitaires de Laval.

Résumé structuré

Présentation : Cet article part d'une revue de la littérature portant sur la métrique staturale enfantine dans l'entre-deux siècles. Ces mensurations ne sont pas coupées des descriptions domestiques dont notamment les écrits de Madame de Sévigné au XVII^{ème} siècle constituent encore un temps faible. Vers la fin du XIX^{ème} s'imposent des temps forts dans la surveillance du grandir et de l'hygiène enfantine. Les recherches sur l'enfance (Turmel, 2013 notamment) ont analysé le glissement de l'observation parentale domestique à celle de l'anthropométrie, de la pédiatrie et de la psychiatrie. Il importe de situer cette métrique corporelle enfantine par rapport à d'autres pratiques d'identification anthropométrique concernant les adultes. Qui plus est, il s'agit de saisir la spécificité de cette pratique par rapport à d'autres mensurations anciennes exprimant les valeurs et les enjeux d'une époque et d'une société (Chambon, 2013). Quels sont les espaces-temps de cette métrique staturale enfantine ? Quelles sont les postures des anthropologues physiques (Broca) et criminologues (Lombroso, Bertillon), médecins (Godin), psychiatres et psychologues (Charcot, de Sanctis) qui, entre la fin du XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles ont favorisé le développement de telles pratiques entre la Belgique, la France et l'Italie ? Les enjeux et les difficultés d'une bonne mensuration (enfantine) fiable ne relèvent pas uniquement d'un corps transformable qui ne pousse pas de manière équilibrée. En effet, le regard scientifique et médical qui différencie les corps enfantins à partir de données chiffrées et d'intervalles entre moyennes, perdure fortement dans la première moitié du XX^{ème} siècle. Cependant, après la Seconde Guerre mondiale l'on assiste à un double changement qui concerne à la fois les enjeux de ces statistiques et la pertinence de certaines catégories d'enfants à être toisés à l'école. Sommes-nous passés d'une toise de l'exclusion à une toise de l'inclusion ?

Théorie : Cette contribution présente un double point de vue : d'une part, elle s'attache à mettre l'accent sur la nécessité de développer une anthropologie historique, et plus particulièrement de la métrique enfantine. Ce faisant, elle rend compte de la structuration d'une politique de surveillance de l'enfance dans une conjoncture marquée par une mortalité enfantine élevée par un nouveau droit à l'éducation qui sous-tend simultanément une obligation parentale ainsi que par l'émergence d'un racisme de l'altération (Doron, 2016). D'autre part, les analyses présentées dans cet article s'ancrent dans une perspective qui vise à repérer les mêmes logiques de contrôle et protection, d'exclusion et d'inclusion dans le traitement des enfants faisant l'expérience des déplacements internationaux, notamment après 1945.

Méthodologie : Cet article s'appuie sur des données secondaires relatives à la mensuration staturale des enfants qui a été développée à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Plus précisément, les statistiques sociales de Quételet, puis les analyses produites par d'autres professionnels offrent les traces d'une "quantophrénie" de l'enfance développée au moment où l'enfant est représenté en tant qu'humain en minia-

ture, inachevé. Par une rythmanalyse léfrevrienne appliquée à l'enfance, mon propos s'inscrit dans une méthodologie qui consiste à repérer les traces d'une mutation dans la conception de l'enfant qui en fait à présent un être en devenir. Il s'agit également de repérer l'ombre et les effets de logiques antérieures d'une métrique corporelle qui n'ont pas complètement disparus des politiques migratoires enfantines aujourd'hui.

Résultats : Dans un premier temps, l'article présente les pratiques d'hygiénistes, pédiatres et psychologues. Celles-ci, dès la fin du XIX^{ème} siècle, croisent des politiques d'identification de sujets individuels et collectifs, beaucoup plus anciennes et en plein développement pour des groupes ciblés et dont l'instabilité dans l'espace suscite le contrôle des États-nations, désormais exposés à l'"impermanence" (Dubey, 2008). Ainsi l'instabilité enfantine due aux transformations d'un corps en devenir fait l'objet de mensurations analogues à celles des gens du voyage, des migrants, des prostituées, voire des criminels (Tersigni, 2015), sans s'y superposer complètement. La métrique corporelle enfantine est en lien avec l'extension des différents espaces investis par des spécialistes de l'enfance, ordinaire et non. En ce sens, cet article propose certaines pistes de réflexions sur ces postures anthropométriques appliquées tantôt aux liens entre la petitesse de la taille et l'état mental des enfants (Simon, 1899), tantôt aux craintes de dégénérescences des ouvriers employés depuis leur enfance dans les usines (Marie, 1909 :98). Après 1945 les statisticiens français notamment exploitent les données anthropométriques scolaires, en associant la mensuration de la stature enfantine à la catégorie professionnelle parentale (Aubenque, 1952). Un premier constat porte sur l'accroissement de la taille moyenne des enfants relevant des familles qui ont connu une promotion sociale durant les derniers cinquante ans (Sutter, 1961). Un second constat concerne l'amélioration de croissance staturale parmi les enfants migrants, dont notamment les Chinois (Rovillé-Sausse, 1991).

Discussion : S'agissant de croissance staturale (Touraille, 2016), aujourd'hui nous savons que les facteurs génétiques sont difficilement dissociables des facteurs de développement. Toutefois, la participation des corps enfantins toisés aux processus de qualification et disqualification sociales et au renforcement des inégalités est d'autant plus efficace qu'elle est invisibilisée par la naturalisation des corps (Doron, 2016). Les historiens, depuis la fin des années 1980, ont commencé à s'intéresser aux données anthropométriques des dossiers cliniques, en santé mentale tout particulièrement. Cependant, ils en font un critère parmi d'autres, dont le poids historique s'impose cependant, à l'instar de la matrice religieuse de la relégation asilaire (Fiorino, 2004). Ce débat peut outiller des nouvelles réflexions sur les logiques contemporaines d'enfermement des migrants. Prenant appui sur un régime de séparation des âges et des sexes (Ababsa, 2015) et glissant vers une évaluation anthropométrique des corps "grands" ou "petits", ces légitimations et régulations contemporaines évoquent des logiques qui ont régi autrefois l'enfermement asilaire (Riefolo/Fero 1987). En synthèse, les phénomènes analysés dans cet article sont étroitement liés à une métrique corporelle fonctionnant en tant que surface de surveillance, de normativité voire de gouvernementalité au sens foucauldien (Foucault, 2001). Face aux tensions contemporaines dans la fabrication des frontières européennes (Babels, 2017), les identifications et catégorisations d'âge appuyées sur des données corporelles contribuent au tri, aux hiérarchisations et au traitement des candidats à l'immigration et à l'asile, y compris pour les mineurs.